

Temps de la Ville Temps de la Vie ...

«Asseyez-vous, j'ai tout votre temps»
Pierre Daninos

Marie-Pierre Martinet, conseillère de Paris (ville et département)
Interventions : Ville de Québec, l'Université de Laval à Québec et l'UQAM en février 2004



Historique : de l'Italie à l'Europe

A la fin des années 80, les pionnières italiennes (féministes, politiques, syndicalistes et citoyenNES) demandent le droit de **concilier leurs temps de vie**.

Deux lois verront alors le jour :

- ✓ En 1990 - Loi 142 précise que le maire détient la responsabilité de la gestion de TOUS les horaires des services publics présent sur son territoire
- ✓ En 2000 - Loi Turco prévoit que toutes les villes de plus de 30.000 ha. se dotent d'une structure pour promouvoir un équilibre entre le temps de travail, de loisirs, de formation, de sociabilité

Au milieu des années 90, la France et l'Allemagne se lancent dans la démarche appuyées en cela par le programme européen de promotion de « l'excellence territoriale en Europe » qui donnera une impulsion commune à ces deux pays malgré leurs approches différentes. En effet, l'Allemagne abordera la question via une approche sociétale liée aux initiatives universitaires et citoyennes

Allemagne - Ville de Brême, 1^{ère} ville où c'est créé un « Bureau des temps ». ie les administrations étaient ouvertes le lundi, le mercredi et le vendredi alors que le marché avait lieu les mardi, jeudi et samedi...

France : 4 territoires pilotes d'échelles différentes : Villes de Poitiers, de Saint-Denis (banlieue parisienne), les départements de la Gironde et du Territoire de Belfort

alors que la France le fera à travers une approche politique et territoriale, confirmée en cela par un fort intérêt gouvernemental avec l'implication de la Direction à l'Aménagement et à l'Action Régionale (DATAR).

L'Angleterre (notamment la ville de Manchester) suivra peut après via l'Economie de la nuit et en particulier autour de la revitalisation des centres urbains confrontés à une désindustrialisation massive en expérimentant des espaces civiques « nuit » sur la base du développement de nouveaux espaces interstitiels, des friches urbaines occupées par des industries culturelles par la mise en place de chartes.

Fin des années 90, les Pays-Bas confrontés à une nécessité économique d'augmentation de la force de travail hollandaise lanceront des programmes gouvernementaux (147 projets sur tout le pays) d'aménagement de la vie quotidienne : « Dag Ingelling » (Daily Routine) avec une approche plutôt qualifiée de « marché », en

développant des services à la personne pour encourager les mères à s'inscrire dans le monde du travail. Les entreprises seront mises à contribution sur ces projets, par la co-conception et le co-financement de ceux-ci.

L'Espagne est le dernier pays à s'inscrire dans cette démarche initiée en cela par les politiques d'égalité femmes/hommes mises en place par son gouvernement à la suite des recommandations de la Commission de la Communauté Européenne. Ces politiques sont centrées sur l'organisation des temps de travail impliquant fortement les syndicats. Un autre facteur est venu s'ajouter dans une relative urgence au besoin de travailler sur les temps : la nécessité de résoudre des problèmes sociaux existants, notamment autour de la déambulation des jeunes en soirée avec les risques liés (consommation d'alcool, de drogues, accidents, désœuvrement...)

Asturies et Andalousie ont développé des services récréatifs ou éducatifs à des horaires atypiques le soir, la nuit financés par les collectivités et animés par des associations locales.

Enfin l'Europe a été un véritable moteur du développement de ces politiques temporelles avec plusieurs objectifs. D'une part, la volonté de développer le taux d'emploi des femmes à 60% à l'horizon 2010 et d'autre part, par les recommandations faites aux gouvernements membres de l'Union Européenne concernant le développement de deux grands types d'action qui concernent la multiplication des services à la personne et le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes en créant les conditions de la conciliation des temps entre vie professionnelle et vie familiale.

Un programme EQUAL, l'un des plus importants programmes d'initiative communautaire consacre l'un de ses volets à la conciliation des temps.

Ainsi se sont créés de nombreux réseaux, utiles pour l'échange des « bonnes pratiques » permettant d'identifier les variables du système « Temps et territoire » ainsi que ses convergences et/ou divergences à travers l'Europe. On a ainsi pu constater que les convergences sont liées à des évolutions lourdes comme le changement dans les organisations, la redéfinition du rôle de l'Etat mais également liées aux orientations des politiques vers la mise en place de « réseaux d'action publique » (par opposition à une politique publique menée essentiellement par l'état) ou aux réorganisations des pouvoirs entre l'Etat, les collectivités locales, le secteur associatif et les entreprises. Ce que l'on pourrait appeler une nouvelle gouvernance. Par contre les divergences les plus fortes ont été constatées dans la manière dont sont organisés les partenariats et notamment les structures ou instances partenaires.

Les variables du système « Temps et territoires »

Connaître les variables du système « temps et territoires » revêt un intérêt dans la mesure où elles permettent de comprendre comment fonctionne le système, sur quelles bases il repose et de fait, quels sont les leviers possibles.

En premier lieu, ces variables sont liées au travail, son immatérialité grandissante (augmentation des services), sa densification, la réduction du temps de travail et la flexibilisation. Elles sont également de nature socio-culturelles à travers l'inscription durable des femmes sur le marché du travail, l'évolution des structures familiales (foyers bi-actifs, familles recomposées, monoparentale...). Les aspects socio-techniques et économiques influent aussi le système à travers le développement des technologies de l'information et de la communication ; l'évolution rapide des modalités de production, d'organisation des entreprises et la mondialisation des marchés. Enfin, ces variables sont aussi liées aux politiques publiques via la recomposition institutionnelle des territoires, la nouvelle prise en compte des acteurs et l'impact de l'intégration européenne des pays.

Comme toutes variables, celles ci-dessus sont sujettes, aux facteurs d'influence qui en découlent comme la réorganisation et la réduction du temps de travail, le vieillissement de la population, l'évolution des structures familiales et l'évolution des marchés. Interviennent également les facteurs de dépendance tels que les modes d'organisation des entreprises ou la qualité de l'environnement.

Cependant au-delà des spécificités des pays, le questionnement fondamental est commun même si les réponses divergent. C'est pourquoi les politiques temporelles sont bien plus qu'un élément supplémentaire dans la recomposition d'un territoire, c'est un véritable choix de société à faire pour les Etats, le personnel politique, les citoyenNEs autour de trois scénarii possibles.

Les enjeux

1^{er} scénario : La Fuite en avant par l'acceptation du temps du marché.

Les territoires jouent alors la flexibilité économique au détriment de la flexibilité citoyenne avec la généralisation du temps continu (24h/7j) dans les moyennes et grandes villes. Les conséquences sont alors la multiplication des conflits entre ceux qui vivent la nuit, ceux qui dorment et ceux qui travaillent ; entre les prestataires et les usagerEs et un accroissement des inégalités entre personnes face aux temps et une augmentation des disparités entre territoires.

2^{ème} scénario : La Fuite en arrière et le repli sur des temporalités archaïques.

Les territoires résistent aux différentes formes de flexibilité. Les commerçants et les prestataires de services publics et privés s'accrochent aux horaires traditionnels et s'opposent aux nocturnes des grandes surfaces. Les centres-villes alors dépérissent par la non prise en compte des besoins de leurs « clientEs ». Les restrictions de l'offre des services publics pour les populations « défavorisées » entraînent une perte de leur qualité de vie au sens large.

3^{ème} scénario : Construction de temporalités individuelles et collectives

Face aux désynchronisations, les initiatives peuvent donc venir des éluEs locaux (France), des citoyenNEs (Allemagne), des usagerEs de la ville (Pays-Bas), des mouvements de femmes (Italie) ou des milieux syndicaux (Espagne) dans des partenariats *ad hoc*.

Quel qu'en soit l'initiateur, l'objectif est d'observer ensemble, la situation dans sa globalité avec une série de questionnement pour guide :

- ✓ Qui est le bénéficiaire du projet temporel ?
- ✓ Pourquoi a-t-on retenu telle alternative ?
- ✓ Quels sont les impacts ou effets en chaîne plus ou moins pervers ?
- ✓ La solution proposée ne risque t-elle pas d'augmenter des inégalités ?
- ✓ Le changement est-il justifié ? Constate t-on une réelle amélioration de la qualité de vie ?
- ✓ « Le jeu en vaut-il la chandelle ? »

Méthode et champs thématiques

La viabilité du projet implique débats, discussions, amendements, négociations ... avec l'ensemble des acteurs. Trois grandes étapes constituent la méthodologie.

✓ Sensibiliser, Connaitre, représenter, partager : le diagnostic partagé

- Identification avec les citoyenNEs des « grains de sables » et des tensions au moyen de forum, d'agora. On peut citer les « mardis du temps » de Poitiers, conférences publiques autour de thèmes comme le transport, la nuit, les gardes d'enfants, les pères, les 35 heures, les adolescents... ou tous grands sujets de sociétés. Belfort organise des « forums du temps » rendez-vous mensuels destinés au grand public avec des spécialistes, des « cercles du temps » destinés aux responsables et spécialistes locaux ainsi que des séminaires de recherches pluridisciplinaires
- Déterminer l'échelle territoriale d'intervention pertinente selon le projet. L'échelle d'intervention n'est pas la même selon que sont abordés les modes de gardes des jeunes enfants ou l'accessibilité d'un équipement sportif. Par ailleurs, les habitantEs ne sont pas « attachéEs » à un territoire donné mais celui-ci varie selon le rythme et la spécificité de leurs activités
- Enquêtes qualitatives et quantitatives sur les besoins (vs attentes) i.e. si l'on propose l'ouverture de tel ou tel service en soirée, la réponse à « vous y rendriez vous ? » est bien souvent positive mais le résultat en deçà. La proposition doit donc partir des besoins.
- Recensement de l'offre existante. Le défaut d'information, la méconnaissance de l'offre est fréquemment à l'origine de tension
- Identification des acteurs pertinents
- Partage de l'information avec les acteurs : diagnostic partagé sur un problème donné.
- Outil indispensable : la représentation territoriale du projet ... à partir de relevés, de cartographies, d'enquêtes aussi précises que possible. La représentation graphique permet de comprendre les nœuds, les disparités et parfois leurs raisons. Ainsi une grande avenue, une voie ferrée peuvent rendre l'accès difficile à tel ou tel équipement créant des ruptures ou des fractures territoriales.
- Techniques ... à combiner entre elles.

Paris dispose de 57 bibliothèques pour 54 horaires d'ouverture/fermeture différents ! Selon l'enquête menée auprès des usagerEs, ceux-ci sont plus satisfaits des jours d'ouverture (du mardi au samedi) que des horaires. On constate ainsi que le postulat d'une vaste demande d'ouverture le dimanche ne se vérifie pas. Reste l'harmonisation des horaires.

✓ A partir des cartographies et du recueil de l'offre existante pour une co-construction

- Croisement des données On pourra aisément croiser la représentation des horaires d'ouverture des structures administratives d'une ville avec le réseau, la fréquence et horaires des transports en communs s'y rendant et alors proposer des solutions qui relève d'un ajustement ou d'une réorganisation
- Mise en perspective des intérêts divergents des acteurs : parents/salariés, ne pas faire porter par certainEs ce que l'on souhaite résoudre pour d'autres, veiller à ne pas augmenter les inégalités
- Recherche de solutions alternatives, innovantes, créatives... co-construction
 - Se méfier - par principe - des solutions évidentes : l'allongement des horaires n'est pas toujours et forcément LA solution
 - Explorer des champs connexes i.e. Intergénérationnel, Banque de temps, systèmes d'échanges non marchands (SEL), NTIC, points enfants relais, les autres structures du territoires, l'information, associations, développer le travail en réseau ...

Poitiers: Circulation dense le matin entravant la circulation des transports en commun, de ce fait augmente l'utilisation de la voiture particulière. Après analyse des usagerEs, des problèmes et mise en discussion des divers acteurs, le projet a consisté à décaler d'un quart d'heure les horaires d'ouverture des facultés. Amélioration de fluidité du trafic, taux de rotation des transports en commun amélioré, augmentation de leur utilisation...

Ou encore guichet unique par quartier dans un lieu sur une soirée rassemblant l'ensemble des partenaires comme bibliothèque, société de transport, associations sportives... permettant de procéder à toutes les inscriptions en début d'année.

Belfort: Plan de déplacement d'entreprise : co-voiturage en échange de la prise en charge de certains frais d'entretien des véhicules - Transport des jeunes en soirée, centrale de mobilité...

Paris: téléprocédures et aides aux démarches, guichet unique d'information sur les loisirs pour les adolescents, guide rassemblant l'offre de loisirs par âge / quartier / activités diffusé en juin pour préparer la rentrée.

- Mise en place et développement d'une culture de la participation démocratique, d'une participation citoyenne active.
- ✓ Une fois les projets mis en place, **suivre et réguler** ... maintenir une «veille» ...
 - sur l'évolution possible en fonction de la vie du territoire du fait des modifications éventuelles des implantations des bassins d'emplois, de la pyramide des âges, des fermetures ou ouvertures d'espaces d'enseignement, de la construction de logements ou de bureaux...
 - sur la pertinence de l'échelle territoriale choisie pour le projet (évolution en + ou en -) : travailler pour une structure de garde d'enfants (<3ans) couvre un territoire inférieur à celui des activités pour les adolescents... Cet espace peut aussi être amené à changer si l'évolution de la demande se modifie (i.e les enfants grandissent et il n'y a pas ou peu de nouveaux arrivantEs pour ce type de besoin)
- Agir sur la source des désynchronisations
 - Aujourd'hui : on essaie de répondre, de réparer, d'amortir les tensions qui existent : ce n'est que du palliatif
 - Demain : permettre une intégration de ces questions au sein même des principaux fournisseurs d'horaires que sont les entreprises privées ou publiques
- Veille politique : pour une régulation y compris en termes d'aménagement du territoire et de cohérence territoriale

Des entreprises privées ont déjà compris l'intérêt qu'elles peuvent y trouver: « un salarié heureux et sans soucis est un salarié qui travaille bien ! » ainsi des offres de conciergerie existent, services de renseignements en tous genres, de gardes d'enfant, d'aides aux familles monoparentales. Pour les plus petites (80% du marché du travail est assuré par des PME/PMI) peuvent se regrouper autour des zones d'activités et mutualiser leurs projets et investissements à travers des services inter-entreprises.

Transversalité thématique

Le temps est un domaine qui touche à l'intime de chacunE de nous, à travers toutes nos expériences de vie. Ainsi, parler des temps c'est parler de la mobilité des biens des personnes et des informations, des modes de déplacements notamment à travers les plates-formes multi-modales mais aussi aborder les horaires des services et des équipements publics ou privés (bibliothèques, musées, marchés, centres commerciaux, gares, hôpitaux, multiplex...). C'est également reprendre en compte les rythmes scolaires et universitaires pour peut-être devenir innovant sur la poly-occupation des locaux par exemple selon les jours, les semaines les mois ou les saisons. Mais enfin surtout c'est enfin comprendre les différents temps des personnes (femmes, enfants, personnes âgées, excluEs...)

Temps et égalité des sexes ? une conclusion ... « temporaire » !

Les femmes ont, depuis toujours, joué un rôle « d'amortisseur temporel » dans les sociétés. Pour une femme, les différents temps ne se succèdent pas, ils se superposent sur une journée dans un jeu de tuilage, créant « la charge mentale » qui se rajoute à la « fameuse double journée ».

Les politiques temporelles sont l'occasion de mettre en débat public une question qui jusqu'alors était considérée comme relevant du privé comme le temps domestique et le partage des tâches ou bien la participation citoyenne ; temps, on le remarque concerne pourtant bel et bien le collectif.

Cela nous permet aussi de questionner des modes d'organisation au travail et du travail, c'est un autre regard, un autre outil vers l'égalité. Mais comme le précise Rachel Silvera¹, « *Le temps du point de vue du genre peut être source de discriminations comme un nouveau levier d'action vers l'égalité* ».

Il serait donc dangereux d'enfermer la question « temps » à une seule question de femmes car l'objectif est bien d'améliorer l'articulation des temps de chacunE pour une meilleure qualité de vie. Le risque étant de cantonner les femmes à leurs tâches, de reconduire les inégalités existantes alors que l'enjeu réside vers l'incitation des hommes quant à leur participation dans les différents aspects notamment au sein de la vie dite « privée ». La tentation serait grande alors d'un désengagement des hommes si des réponses collectives sont apportées strictement aux problématiques encore trop souvent rencontrées par les femmes. De plus certaines tâches pourraient devenir encore plus invisibles.

De surcroît, toutes les femmes ne sont pas mères or la tendance actuelle est de parler de conciliation sous le seul angle des politiques familiales et de la conciliation famille/travail (cf. politiques familiales gouvernementales, allocations de garde...). Une telle posture engendre de fait une augmentation des inégalités par la prise en compte d'une seule facette du questionnement. Parler des temps, c'est aborder l'ensemble des sujets de nos vies quotidiennes dans leurs multiples facettes : rythmes de travail, temps des loisirs, participation à la vie de la cité, mobilités des enfants (fin des « parents taxis »), l'école, le péri et l'extra-scolaire, l'intergénérationnel, les horaires et accessibilité des piscines, bibliothèques, musées, mairies... les modes de déplacements, les inégalités sociales ou d'urbanisme... la diversité de la vie même.

L'enjeu qui est nous aussi donné ici réside dans la capacité collective et politique à impliquer les employeurs privés ou publics à une réflexion commune. C'est un enjeu d'importance face au désintérêt général vis à vis de la chose politique que de réussir par un projet de susciter le désir, de donner l'envie de construire, d'emmener vers demain face à une société qui fractionne les espaces, les individus, les activités source même d'inégalités. Les politiques temporelles par la transversalité thématique et leur aspect l'aménagement du territoire nous oblige à penser globalement, à agir localement (et inversement !). Il convient d'y ajouter l'amélioration de la vie pour toutes et tous, la lutte contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations, qu'elles soient spatiales, sociales ou de genre. Cela nous oblige, tant comme citoyenNEs que personnel politique à définir quel est notre projet de société à construire ensemble, égaux et différentEs. La voie pour un renouveau politique ?

Parlons articulation plutôt que conciliation : en conciliant, on cherche à permettre à deux situations de coexister sans les changer en amont, on entérine un état de fait. L'articulation, dans son essence, tente d'organiser une cohérence par d'éventuels leviers d'action.

Marie-Pierre Martinet
Paris, mai 2004

¹ Rachel SILVERA, Maître de conférences Université de Paris X – Thèmes de recherches : Emploi des femmes, Temps de travail, Inégalités professionnelles, Politiques de l'emploi